



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Ministère de la santé et des solidarités

### Arrêté du 29 mars 2006 portant ouverture du concours spécial d'internat en médecine du travail au titre de l'année universitaire 2006-2007.

Par arrêté du ministre de la santé et des solidarités en date du 29 mars 2006, le concours spécial d'internat en médecine du travail au titre de l'année universitaire 2006-2007, accessible aux médecins français, Andorrans et ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne, est ouvert selon les modalités suivantes :

Période d'inscription : du 14 avril au 2 mai 2006 à 17 heures.

Date et lieu des épreuves : le 1er juin 2006 à 10 heures à l'Espace Jean Monnet à Rungis (94).

Le nombre de places offertes est de 89 selon la répartition fixée en annexe.

Le dossier d'inscription comprend :

- Le formulaire d'inscription renseigné, daté et signé.
- La copie lisible de la carte d'identité ou du passeport.
- La copie du diplôme permettant l'exercice de la médecine.
- Une attestation établie par l'ordre professionnel des médecins ou par les autorités compétentes certifiant que l'intéressé exerce depuis trois années au moins en qualité de docteur en médecine.

Les documents exigés sont établis en français ou , lorsqu'ils sont rédigés en langue étrangère, traduits par un traducteur assermenté.

Les conditions requises sont appréciées à la date de clôture des inscriptions.

Les dossiers d'inscription sont à adresser en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

*Ministère de la santé et des solidarités*

*Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins*

*Sous direction des professions médicales et des personnels médicaux et hospitaliers - bureau des concours*

*14, avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP*

Tout dossier incomplet ou non parvenu à la date de clôture des inscriptions est réputé irrecevable.

#### Répartition des postes offerts

Subdivisions	Nombres de places
Ile de France	10
Strasbourg	3
Besançon	3
Dijon	5
Reims	2
Caen	4
Rouen	3
Lille	15
Grenoble	2
Lyon	5
Saint-Étienne	2
Brest	2
Rennes	2
Montpellier	4
Aix-Marseille	7
Nice	4
Bordeaux	8
Toulouse	6
Clermont-Ferrand	2
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>

Les textes relatifs à l'organisation du troisième cycle des études médicales, à l'organisation des concours et aux conditions d'accès aux épreuves sont consultables sur le site Internet suivant: [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) rubrique emplois et concours, concours de l'internat et internat de médecine du travail. Le formulaire d'inscription est imprimable sur ce même site.